

STATUTS SARL Unipersonnelle AB Conseils et Investissements

Société : AB Conseils et Investissements

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 100€ (cent euros)

Siège social Rue Albert Camus 30133 LES ANGLÉS

Mme Béatrice ANDRIEU, née le 2 septembre 1971 à Nice, résidant 5 rue Albert Camus 30133 LES ANGLÉS, a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée dont le gérant est l'associé unique.

Statuts

Article 1^{er}

Forme

La société est à responsabilité limitée.

Article 2

Objet

La société a pour objet : Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP), Intermédiaires en Opérations Bancaires et Services de paiement, Gestion de patrimoine, Mandataire d'intermédiaire en assurance, Conseils aux entreprises, apporteur d'affaires, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Article 3

Dénomination

Sa dénomination sociale est : AB Conseils et Investissements.

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots "société à responsabilité limitée" ou des initiales "SARL" et de l'énonciation du capital social.

Article 4

Siège social

Le siège social est fixé à : 5 rue Albert Camus 30133 LES ANGLÉS.

Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

Article 5

Durée

La société à une durée de 99 (quatre-vingt-dix-neuf) années, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Article 6

Apports

Apports en numéraires : 100€ (CENT EUROS)

Mme ANDRIEU Béatrice apporte et verse à la société une somme totale de 100€ (Cent euros) La somme totale versée soit 100€ (cent euros) a été déposée au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, à les

Mme ANDRIEU Béatrice réalise le présent apport pour son compte personnel et est en conséquence seule propriétaire des parts sociales qui lui sont attribuées en rémunération de son apport.

Article 7

Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de 100€ (cent euros)

Le capital est divisé en 10(dix) parts égales d'un montant de 10€ (dix euros) chacune, intégralement libérées.

Article 8

Gérance

La société est gérée par son associé unique, Mme ANDRIEU Béatrice.

Article 9

Décisions de l'associé

L'associé unique exerce les pouvoirs et les prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

Article 10

Exercice social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 01 Juin et finit le 31 Mai (Par exception, le premier exercice social sera clos le 31 /05/2018).

Article 11

Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par l'associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

Article 12

Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Article 13

Frais/Formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société. Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à Les Angles, le 27/11/2023
En 3 exemplaires.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'S. A. L.' or similar, written in a cursive style.